

**SEMINAIRE
THEME:**

***SURETES IMMOBILIERES ET MODES
ALTERNATIFS DE RECOUVREMENT DE
CREANCES***

Date:

Vendredi 20 – Samedi 21 Juin 2014

Lieu:

AYABA Hotel, Bamenda

PROGRAMME

Vendredi, 20 juin

9:00----9: 30

Arrivée et inscription des participants

9: 30-----10: 30

Ouverture

- Mots de bienvenue des organisateurs
- Présentation générale et objectifs du séminaire
- Photo de famille
- Cocktail
- Présentation des participants et échanges

10: 30----11: 00

Module 1

Thème: La constitution des hypothèques

- *Les éléments essentiels à la convention d'hypothèque?*
- *Constitution de l'hypothèque sur le bien d'un tiers*

- ***Dr Tchantchou Henri,
Magistrat, Procureur de la Republique pres les TPGI du Noun-
Foumbam, Enseigna à l'Université de Dschang et à l'Ecole
Régionale Supérieure de Magistrature de l'OHADA-ERSUMA***

Questions (10mins)

11:00-----11:30

Module 2

Thème: Les hypothèques portant sur une propriété indivise

- L'hypothèque face au régime matrimonial
- L'indivision tirée de la succession

• **Ekwelle Ekane Narcisse,**
Magistrat, Substitut du Procureur près le TPI de Bali, Doctorant en droit des affaires OHADA-Université de Dschang

Questions (10mins)

11: 30-----12: 00

Pause-café

12: 00----12: 45

Echanges avec les participants sur les modules 1 et 2

12: 45----13: 30

Module 3

Thème: L'inscription de la garantie hypothécaire:

- L'objet de l'hypothèque
- Le montant à inscrire
- Durée de l'inscription hypothécaire
- Renouvellement de l'inscription et effets du non renouvellement

• **Justice Anne Afong,**
Magistrat, Présidente du TGI de la Mezam, Formatrice en droit OHADA et auteur de plusieurs publications en droit OHADA

Questions et échanges avec les participants (10min + 15 min)

13: 30----14: 15

Dîner et fin des travaux de la journée

Samedi, 21 juin

8: 30-----9:00

Présentation et adoption du rapport des travaux de Vendredi

9:00-----9: 45

Module 4

Thème 1: Modes alternatifs de recouvrement de créances

- Recouvrement amiable de créances
- Refinancement
- Médiation

- **Shey Musa Nfor,**

Expert financier, Président des micro-finances CAMCCULL et BAPCCUL

Thème 2: Le droit à l'information de la caution

- **Justice Anne Afong, Magistrat, Présidente du TGI de la Mezam, Formatrice en droit OHADA et auteur de plusieurs publications en droit OHADA**

Questions (10mins)

9: 45-----10: 15

10:15----10: 45

Pause-café

Echanges avec les participants sur les themes 1et 2 du module 4

10: 45----11: 20

Module 5

Thème : Les mesures de recouvrement forcé de créances

- Mesures de recouvrement
- Choix de la procédure
- Mesures concomitantes de recouvrement

- **Maître Njoya Joseph,**

Huissier de justice, Bamenda et formateur en droit OHADA

Questions (10mins)

11: 25-----12: 05

Module 6

Thème: Les fondamentaux relatifs à la phase précontentieuse

Sous-thème 1: La fermeture légale des comptes bancaires d'après les textes de la COBAC

- **Justice Povi, Magistrat,**

Inspecteur au Ministère de la Justice- Cameroun, formateur en droit OHADA depuis 2001

Sous-thème 2: Les caractères de la créance recouvrable

* **AZEUFACK W. Gatien,** Magistrat, Suspendu du Procureur près le TPI DE Batibo, Doctorant en droit des affaires OHADA, Université de Yaounde II Soa.

Echanges avec les participants sur les questions du module 6
Dîner

12: 05-----12: 35

12: 35-----13: 35

13: 35-----14: 00

Présentation du rapport final et adoption, clôture du séminaire et remise des attestations

Organisateurs : CVDH (Cabinet de Vulgarisation des Droits Harmonisés)
Contacts: consultancycdrhl@yahoo.fr, Tel: + 237 77427884



BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEMINAIRE

THEME:.....

Date:.....

Lieu:.....

Pour vous participer à l'une de nos séminaires, bien vouloir compléter ce formulaire d'inscription.

Mr Mme Melle

NOM :..... PRENOM :.....

FONCTION :..... ORGANISME -----

COURRIEL :..... TEL :

Modalités de validation de votre inscription : Complétez et renvoyez ce formulaire d'inscription dûment rempli par e-mail à : e-mail: consultancycdrhl@yahoo.fr

ou appelez les organisateurs au +237 77427884

FRAIS DE PARTICIPATION :

- Banques: 200.000 fcfa
- Micro-finances: 200.000 fcfa
- Individus : 200.000 fcfa

REGLEMENT :

- En espèces contre reçu :
- Virements sur le compte du CVDH domicilié au Cameroun à Bamenda (frais de banque à la charge du payeur): NDZI Ernest BUNGONG, United Bank for Africa- Bamenda, N°
compte:10033052040400200200096

N.B : Les factures vous seront remises au début du séminaire ou préalablement, sur demande. Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à la CVDH et lui parvenir au moins six (06) jours avant le début de la formation. Pour plus de détails, voir le point 3 des conditions générales de participation aux formations.

À:

Signature et cachet de l'entreprise

Le:

Nom du signataire :

Fonction :

Bein vouloir faire parvenir votre bulletin d'inscription dûment rempli avant la date de la formation.

NB: Vous pouvez nous adresser par mail, avant la session de formation, vos questions et préoccupations pratiques en relation avec la thématique retenue pour la formation.

- Le tarif comprend l'accès au séminaire, aux pauses-café et déjeuner exclusivement. L'ouvrage « Les hypothèques à la lumière de l'Acte Uniforme portant organisation des sûretés en droit OHADA », publié en anglais et en français sera remis à tout participant.
- Dès réception du bulletin d'inscription et du règlement, une lettre ou courriel de confirmation sera adressé au participant. De même à l'issue de la formation, une attestation de participation sera adressée au participant.